

## Notre programme

Certaines réalisations nécessitent beaucoup de temps, et dépassent la durée d'un mandat. C'est pourquoi je souhaite mener à bien les projets déjà lancés pour améliorer la vie des St Perrayens.

**Plusieurs réalisations d'envergure sont engagées ou démarrées :** le groupe scolaire de 16 classes St Exupéry, l'espace Johnny Hallyday avec sa Maison d'Assistantes Maternelles, ses city-stades et son aire de jeux, la réalisation de la ZAC de Villeray avec le plan vélo associé, qui sera la concrétisation de notre projet d'urbanisme.

**Et de nouveaux projets sont à l'étude :** un parc aquatique, un nouveau gymnase, un dojo, une salle de danse, une maison des jeunes, des terrains de foot en libre accès,...

Les 15 mars et 22 mars 2020, vous allez voter pour élire vos élus municipaux à la Mairie de St Pierre du Perray.

**Entourée de femmes et d'hommes qui partagent mes valeurs, compétents, dynamiques et sincères,** je vais mener la liste :

**« J'aime St Pierre du Perray 2020 »**

Je compte sur vous tous. Vous pouvez compter sur moi.

**Catherine Aliquot-Vialat**

## Nos coordonnées

Rejoignez votre candidate

**Catherine Aliquot-Vialat**

sur sa page Facebook

Tél. 06 75 98 40 45

Email : [c.aliquotvialat@free.fr](mailto:c.aliquotvialat@free.fr)

## Bon de soutien

- Oui, je soutiens la candidature de Catherine Aliquot-Vialat aux élections municipales de mars 2020.

Nom : ..... Prénom.....

Adresse : .....

Email : .....

Tél. : .....

- Je fais un don de .....Euros

*uniquement par chèque, à l'ordre de :*

**« AFE Catherine Aliquot-Vialat 2020 »**

9 avenue Manuréva 91280 St Pierre du Perray

*Association de Financement Electorale déclarée le 28 aout 2019 en Préfecture*

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera adressé.

Article L52-8 - Modifié par Loi n°2005-1719 du 30 décembre 2005 - art. 5 JORF 31 décembre 2005

Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L. 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.



**Catherine Aliquot-Vialat**

**Maire de  
St Pierre du Perray  
à vos côtés depuis 2014  
fidèle à ses engagements**

mène la liste

**« J'aime St Pierre du Perray 2020 »**



**Chers St Perrayens,**  
Beaucoup d'entre vous me connaissent déjà, soit personnellement car **je vis et travaille à St Pierre du Perray** depuis 25 ans, soit en tant que **Maire** au service

de tous les habitants de notre commune depuis 2014.

Pour celles et ceux qui sont arrivés récemment sur la commune et ceux dont j'ai déjà croisé le chemin, ou qui me connaissent moins, je souhaite me présenter à vous, et vous expliquer mes motivations à mener une liste pour un nouveau mandat aux **élections municipales des 15 et 22 mars 2020**.

Vous pouvez compter sur ma proximité, ma sincérité, et mon action.

Fidèlement vôtre

**Catherine Aliquot-Vialat**

Née à Nîmes dans le sud de la France en 1961, je suis issue d'une famille modeste qui m'a transmis des valeurs. Mes parents étaient locataires d'un appartement. Mon père était employé de banque et ma mère ouvrière dans une usine de confection de vêtements pour enfants.

J'ai suivi des études en Faculté de pharmacie à Montpellier puis à Paris. Je suis Docteur en pharmacie et titulaire d'une thèse de la Faculté de Chatenay-Malabry. Après une dizaine d'années d'activité professionnelle à Evry au quartier du Champrier du coq, j'exerce depuis 1995 à St Pierre du Perray.

Habitante du quartier Bois d'Amour, j'ai 58 ans, je suis mariée, j'ai 2 enfants, et 2 petits enfants de 4 ans et 1 an et demi. Mes enfants ont fréquenté l'école Manuréva, la cantine et le centre de loisirs. Ma famille et moi-même avons pratiqué des activités sportives et culturelles, au sein de plusieurs associations de notre commune.

Ainsi, je vis au cœur de St Pierre du Perray. J'y fais mes courses, je m'y promène, je vous y rencontre. **J'aime ma ville.**



Elue Maire en 2014, après un mandat de conseillère municipale d'opposition, j'ai mis en œuvre, entourée d'une équipe passionnée, le programme que nous avons élaboré ensemble :

- **Pas d'augmentation du taux communal des impôts locaux**, maîtrise des dépenses, véritables mises en concurrence lors des marchés publics.
- Création de la **ZAC de Villeray** qui comportera **75% de pavillons** et permettra le financement de nouveaux équipements notamment sportifs.
- **Améliorer la sécurité** par une police municipale renforcée et armée, par la pose de caméras de vidéo protection et de plusieurs ralentisseurs sur des voies dangereuses.
- **Donner une âme** à notre ville en créant des aires de jeux, de street workout, de nouveaux événements pour toutes les générations : chasse aux œufs, boum des ados, sorties à la mer, sortie à Verdun, voyages pour les seniors...
- Créer une **maison médicale** pour répondre aux besoins de santé des habitants.
- Engager le déploiement de la **fibres optique**.